



Vandalisme sur mon véhicule dans le cadre professionnel

Par **goemaere**, le **17/12/2008** à **19:47**

Bonjour

Je suis victime de vandalisme sur mon véhicule. L'incident est intervenu alors que j'assistais à une formation dans le cadre de mon activité professionnelle (formation unifaf dans le cadre de la formation continue du personnel). Est-ce mon assurance ou celle de mon employeur qui doit payer les frais ?

merci de votre réponse